

**REGLEMENT INTERIEUR**

1. **- L’école de cirque est un lieu de travail :**

✰ Le calme et la concentration nécessaires dans les salles ne doivent pas être perturbés par les bruits venant du couloir et des vestiaires.

✰ Pour le respect du travail de chacun : *RESPECT ET NON VIOLENCE.*

1. **- Les locaux :**

✰ Interdiction de fumer.

✰ Des poubelles sont à disposition dans les couloirs et les toilettes : MERCI DE LES UTILISER.

✰ Les animaux ne sont pas acceptés dans les locaux.

1. **– Les séances :**

✰ La ponctualité est une qualité : “J’arrive donc à l’heure ! ”

✰ Tenue vestimentaire : Rythmiques ou chaussettes (pas de chaussures de ville)

 - Tenue de sport

 - Cheveux attachés

 - Bijoux, chewing-gum et portable interdits dans les salles !

“Je vérifie que je n’oublie rien dans les vestiaires en partant.”

✰ L’école ne peut être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol.

1. **- Sécurité et matériel :**

✰ L’école La Carrière ne peut être tenue pour responsable de la sécurité des élèves en dehors des heures de cours et des locaux de l’école.

✰Je ne rentre pas dans les salles de travail sans la présence d’un professeur”.

✰Je ne monte pas sur le matériel d’équilibre ni sur les agrès sans l’autorisation du professeur”.

✰Je range systématiquement le matériel utilisé à sa place.

✰Je signale le matériel endommagé”.

✰ Les massues ne sont pas des matraques. Les balles ne sont pas des ballons de foot

Les deux ne sont pas un kit de base-ball !

✰ Le respect, la tolérance, l’entraide, l’effort et la non-violence sont des principes auxquels nous tenonsparticulièrement au sein de l’école de cirque. Nous nous réservons le droit de sanctionner les élèves pour toutmanquement à ces principes.